

Paroles d'établissements

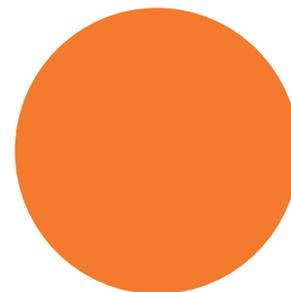
Cette demande a été créée avec
et pour des établissements.

« A la fin de l'accompagnement, on se sent
autonome pour poursuivre la démarche »

« Les temps collectifs sont riches, ça rassure
de voir que l'on a les mêmes problématiques,
cela favorise les échanges entre pairs »

« Mesocap a permis à chacun de s'exprimer
et les relations se sont apaisées »

POUR TOUT RENSEIGNEMENT,
RAPPROCHEZ-VOUS
DE VOTRE SERVICE
DE SANTE AU TRAVAIL



MESOCAP,

Une démarche de prévention
dans le secteur de l'Hébergement
Médico-social et social

PILOTAGE DE MESOCAP



MESOCAP (Médico-Social Prévention) est
une démarche d'autodiagnostic outillée
et spécifique, favorisant l'acquisition
d'une politique de prévention des risques
professionnels globale et durable.



MESOCAP, Pour quoi faire ?

Outil d'identification des situations de travail à risques

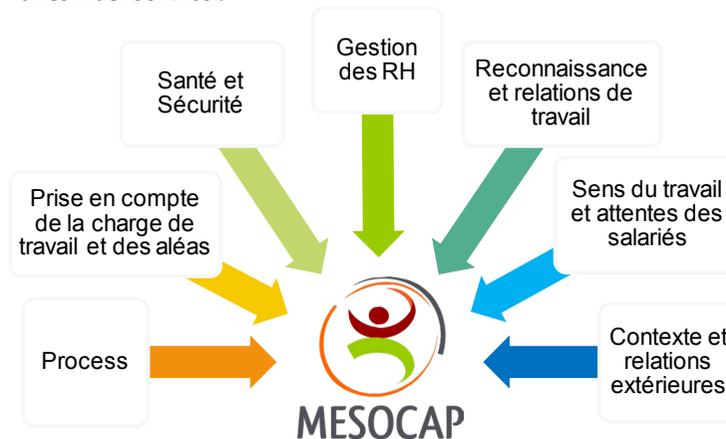
Elaboration du plan d'action

• Construire une démarche de prévention grâce à l'évaluation des situations de travail

• Etablir une photographie de l'instant :

- Apporter à l'employeur une compréhension de la réalité du travail dans son établissement.
- Questionner de façon concertée les pratiques, les marges de manœuvre, ...
- Débattre des points de vue du travail pour construire de façon collective des axes de progrès.

Pour vous aider à identifier les situations de travail à risques, un questionnaire est à remplir en collectif, sur une interface automatisée Excel.



Les résultats obtenus grâce à l'outil radar permettent de :

- Repérer les forces et axes de progrès propres à l'établissement.
- Débattre sur les priorités d'action.
- Construire des solutions concertées au sein du COPIL.

Pour chaque question, des fiches repères ont été élaborées afin d'aider le COPIL à comprendre les enjeux des différentes thématiques et élaborer le plan d'action.

Quelle Méthodologie? Comité de pilotage

Constitution du comité de pilotage (COPIL)
et nomination des animateurs

Utilisation de l'outil d'identification
des situations de travail à risques

Elaboration du plan d'action

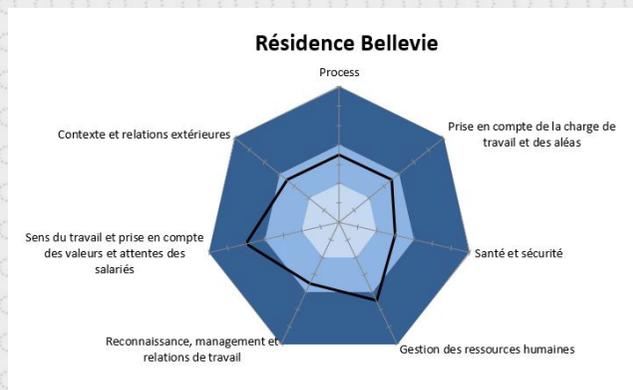
Mise en oeuvre et suivi

CONSEIL

Un appui à l'appropriation de l'outil peut être réalisé par votre service de santé au travail.

L'outil synthétise les réponses sous forme d'un radar permettant ainsi de prioriser les actions :

- à traiter en priorité
- à améliorer
- à préserver
- Scoring de l'entreprise



Suivi

Enfin le plan d'action doit faire l'objet d'un suivi pour garantir l'effectivité des actions définies. Il est également conseillé, dans un délai d'un ou deux ans, de générer un nouveau radar permettant de redéfinir un plan d'action si besoin.

POINT DE VIGILANCE :

L'utilisation de cet outil ne se substitue pas à une évaluation des risques professionnels (DUERP), à une étude des risques psychosociaux, à une étude des troubles musculosquelettiques...

